



La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisant d'innovation sociale

Patrick Gianfaldoni, Lucile Manoury

► To cite this version:

Patrick Gianfaldoni, Lucile Manoury. La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisant d'innovation sociale. Congrès RRI-Forum Innovation VIII, Jun 2018, Nîmes, France. hal-02011090

HAL Id: hal-02011090

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02011090>

Submitted on 25 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisant d'innovation sociale

Patrick Gianfaldoni

Maître de conférences à l'Université d'Avignon & des Pays de Vaucluse (UAPV)

Laboratoire Biens Normes et Contrats (LBNC)

Patrick.gianfaldoni@univ-avignon.fr

Lucile Manoury

Maitre de conférences associée à l'Université d'Avignon & des Pays de Vaucluse (UAPV)

Laboratoire Biens Normes et Contrats (LBNC)

Responsable d'études à l'Atelier Coopératif (en charge de l'évaluation du programme « Dynamiques Territoriales » de la Fondation de France)

Lucile.manoury@univ-avignon.fr

Résumé :

Au cours des dix dernières années, en France, la baisse des subventions publiques et le recours aux marchés publics dans les politiques sociales ont fragilisé significativement les structures associatives de petite taille. Cette évolution institutionnelle favorise des logiques de développement territorial et ouvre parallèlement une fenêtre d'opportunité pour des acteurs philanthropiques comme les Fondations. Nous allons aborder le soutien philanthropique au développement territorial au travers de la stratégie d'intervention de *deux* des six délégations régionales de la Fondation de France (FdF). *L'une l'a déployé sur un territoire rural, l'autre sur un territoire urbain.* La FdF possède une conception du développement territorial qualifiée d'endogène, reposant sur *la participation des habitants et la coopération* entre différents acteurs locaux dans le but d'aider à la création d'activités et à la consolidation de liens sociaux. Nous voulons montrer que la FdF contribue aux processus d'innovation sociale territorialisée en appuyant des projets locaux novateurs et, par voie de conséquence, en renforçant les capacités d'expérimentation des acteurs associatifs implantés, de (re)création de proximités et de revitalisation des solidarités locales.

Abstract

During the last ten years, in France, the reduction in the public subsidies and the use to public procurement in social policies weakened significantly the small-sized associative structures. This institutional evolution favorite of the logics of territorial development and opens at the same time a window of opportunity for actors philanthropic as the Foundations. We are going to approach the philanthropic support for the territorial development through the strategy of intervention of two out of the six regional delegations of *Fondation de France (FdF)*. One set it up on a rural territory, the other one on a urban territory. The FdF possesses a design of the territorial development considered as endogenous, based on the involvement of the inhabitants and on the cooperation between various local actors with the aim of helping in the creation of activities and in the consolidation of social links. This article shows that the *FdF* contributes to the processes of social territorialized innovation by supporting innovative local projects and, consequently, by strengthening the capacities of experiment of the well-established associative actors, of (re)creation of proximities and revitalization of the local solidarities.

Introduction

La philanthropie française, encouragée par des mesures fiscales, s'est développée avec une forte progression du nombre de fondations entre 2001 et 2014 (Observatoire de la Fondation de France, 2015). Inspirées par les modèles américains de *community organizing*, nombre de fondations développent ainsi des programmes à caractère sociaux ou sociétaux (populations défavorisées, santé, handicap, environnement...) et à dimension territoriale. Nous allons aborder le soutien philanthropique au développement territorial au travers de la stratégie d'intervention de deux des six délégations régionales de la Fondation de France (FdF), expérimentée à travers un programme dédié, « Dynamiques Territoriales ».

La Fondation de France a engagé différents travaux pour mieux appréhender la question du développement territorial. Parmi ceux-ci, une étude menée par son observatoire révélait une préférence des donateurs à soutenir les petits organismes de leur territoire (2010). La FdF a également engagé en 2015 un renforcement de son action territoriale tant au niveau de la collecte de fonds que de leur redistribution : restructuration de ses activités en fondations régionales (69 départements couverts contre 42 auparavant), appui aux fondations territoriales et création du programme « Dynamiques territoriales ». L'action de la Fondation de France au profit du développement territorial, engagé par de premières actions au début des années 2000, s'est accentuée à travers l'expérimentation de ce programme « Dynamiques Territoriales ». Ce programme est le premier à être mis en œuvre de façon autonome par les Fondations régionales de la FdF sur des territoires choisis pour leurs fragilités et potentiels spécifiques. Parmi elles, les Fondations de France régionales, Méditerranée et Nord, ont engagé le programme dès 2013. Pour mettre en lumière ce que l'expérimentation produit sur les 6 territoires, la Fondation de France s'est attachée les moyens d'une évaluation externe.

Nous partons du constat que le soutien philanthropique au développement territorial tend à s'inscrire désormais dans ce qu'il est convenu de qualifier de philanthropie stratégique, articulant des logiques de gestion et d'expertise (Lambelet, 2014) à des réponses aux besoins sociaux non couverts et des logiques d'impact sur les territoires (Durand, 2014). En cela, nous voulons montrer que le soutien philanthropique se trouve à la croisée de processus d'innovation sociale et d'un développement territorial endogène. Il s'agit d'identifier les formes de coordination située au travers desquelles les entrepreneurs sociaux et des acteurs du mécénat saisissent des opportunités/potentialités d'innovations.

L'analyse s'appuie sur la réalisation de bilans évaluatifs de deux programmes territorialisés : dans le département des Hautes Alpes, « Hors Piste » ; dans le Nord, « Mine d'idées » au cœur du bassin minier. Ces deux territoires ont été retenus pour leurs différences, non seulement géographiques mais également institutionnelles et sociologiques. La méthodologie repose sur différentes sources :

1. Le recueil longitudinal allie collecte d'informations et observations sur la durée de l'expérimentation : recueil de données sur les idées et projets proposés par les habitants, suivi de la sélection et du devenir des projets à travers les rapports d'avancement, reporting de l'accompagnement et du suivi opéré par les équipes mobilisées au sein des Fondations Régionales, observations semi participantes et des temps de rencontres avec les acteurs du territoire.
2. Des enquêtes menées au terme de 4 ans, d'une part, auprès de porteurs d'idées et de projets (échantillon de 40 % des porteurs soutenus) ciblant les effets des modalités de soutien et le regard qu'ils portent sur l'apport de la Fondation de France, et d'autre part, auprès d'autres parties prenantes du territoire pour recueillir leur témoignage sur l'apport du programme.

Dans un premier temps, dans l'optique d'appréhender le caractère territorial des processus d'innovation sociale, il convient de souligner la dimension organisationnelle de l'innovation sociale (IS) et son ancrage territorial (1.1.). A la suite, l'IS est considérée dans la perspective du développement territorial endogène et les processus d'IS se prêtent à la double analyse des proximités territoriales et de la création de ressources (1.2.). Dans un second temps, le contexte de l'expérimentation est présenté, au double niveau du programme global engagé par la Fondation de France et des deux territoires d'investigation sélectionnés (2.1), avant de montrer comment les proximités entre acteurs et les ressources activées sont générées par des processus d'IS et peuvent générer de manière concomitante de l'IS (2.2).

1. Les déterminants des processus d'innovation sociale à dimension territoriale

La Fondation de France contribue aux processus d'innovation sociale en appuyant et finançant des projets locaux novateurs et, par voie de conséquence, en renforçant les capacités d'expérimentation des acteurs implantés, la (re)création de proximités et la (re)vitalisation des solidarités locales. Aussi, convient-il de catégoriser l'innovation sociale dans la dimension territoriale avant que d'avancer une grille d'analyse du développement territorial endogène.

1.1. Le caractère territorial des processus d'innovation sociale

Pour le Conseil supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS, 2011), « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations ».

1.1.1. Une caractérisation de l'innovation sociale

Cette définition de l'innovation sociale sous-tend les trois principaux caractères de l'innovation sociale (IS), que nous retrouvons dans les conceptions respectives de Cloutier (2003), Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004) et Bouchard (2007). Ces auteurs mettent en exergue les contenus ou finalité de l'IS (amélioration de situations sociales, prise en charge de besoins sociaux), les processus de l'IS (différentes formes immatérielles d'activité sociale, participation et responsabilisation de groupes d'usagers), les effets d'activation sociale ou d'*empowerment* (nouvelles techniques en gestation dans les pratiques collectives, nouvelles façons d'agir collectivement).

Cloutier (2003) présente trois niveaux d'analyse : l'IS centrée sur l'individu, l'IS orientée sur le milieu et l'IS en entreprise. Les deux premières sont en prise avec notre objet. D'une part, l'individu étant au centre de l'IS, l'accent est mis sur le caractère expérimental et novateur des réponses apportées aux problématiques sociales de populations ciblées, ainsi que sur l'émergence de processus relationnels et d'apprentissage modifiant les pratiques et favorisant la participation de ces populations. Sous cet angle, les populations sont considérées comme usagers – acteurs d'un projet (et non bénéficiaires) dans le double objectif d'autonomisation et de responsabilisation. D'autre part, les partenariats locaux et le développement local participent aux IS en offrant des solutions originales à des problématiques sociales contextualisées, au travers de modes d'organisation spécifiés et de coopérations singulières. Sous cet angle, les territoires sont considérés à la fois comme des construits socioéconomiques et socioculturels

favorisant la prévention-résolution de problématiques sociales et des milieux innovateurs révélateurs de ressources.

Bouchard (2007) examine l'IS au regard de l'économie sociale. L'implication d'acteurs organisés de la société civile dans l'affectation de ressources concourt à la satisfaction de demandes et besoins non comblés, et contribue ainsi aux modes de régulation socioéconomique mais suivant des logiques non étatiques et non marchandes. Toutefois, dans le domaine des services collectifs ou d'intérêt général, les organisations instituées de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives, Fondations) ne doivent pas être réduites à un rôle palliatif partant des défaillances des économies publique ou marchande. Elles possèdent des capacités particulières à l'expérimentation et inscrivent leurs projets et leurs activités dans la perspective d'un mouvement de transformation sociale. Les innovations sociales qui en découlent se traduisent par de nouvelles pratiques – règles – normes, fondées sur des valeurs de solidarité, bordées par des principes de gouvernance démocratique et de non lucrativité / lucrativité limitée.

Dans le programme de la FdF, les dispositifs d'accueil de porteurs de projet, d'accompagnement, de financement et de suivi, révèlent de nouvelles pratiques – règles – normes. Les objectifs relèvent explicitement de l'usage normé de nouvelles ressources sociales. Leur effectivité dans un « tissu social d'accueil » nécessite pour autant une phase d'appropriation de la part d'utilisateurs, qui se traduit par « une constellation d'actions ordinaires » (Alter, 2002) suivant les trois directions définies par la FdF : stimuler l'initiative collective, l'implication et la capacité d'agir des habitants ; décroïsonner les modes d'interventions de la FdF en renforçant son intégration dans des réseaux d'acteurs locaux et thématiques ; valoriser des ressources territoriales et favoriser le maillage et les liens de proximité.

1.1.2. L'innovation sociale aspirée par des « dynamiques territoriales »

L'innovation sociale ne consiste pas sommairement à inventer du nouveau. Soulignons les trois aspects de l'IS abordés par Chambon, David et Devereux (1982) : elle se réfère à des actions localisées et localisables ; elle revêt une dimension politique en confrontant les principes-cadres institutionnels aux activités et capacités créatrices ; elle requiert des soutiens financiers. Pour Richez-Battesti (2008), il s'agit ainsi de processus collectifs attachés à un contexte institutionnel/local et à un territoire précis, susceptibles « de porter les germes d'une transformation sociale soutenable centrée sur la participation de parties prenantes multiples et sur la démocratie dans les territoires » (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012). Dans cette optique, l'IS se matérialise dans des formes organisationnelles et opérationnelles renouvelées, au fil des apprentissages collectifs de type incrémental, « dans un processus participatif et inclusif » au sein de communautés identifiées.

La concrétisation de nouvelles pratiques ou l'amélioration de pratiques existantes nécessitent de fait des processus « de traduction à » et « d'appropriation par » la société civile avisée ou sélectionnée (Besançon, Chochoy, 2013). Ces pratiques induisent des « déviances » et « transgressions » ordinaires de normes prescrites relatives aux dispositifs mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation « Dynamiques territoriales » (Alter, 2000). Aussi, en termes de gouvernance et gestion des projets, les innovations sociales et les pratiques transgressives présentent-elles pour ainsi dire un caractère indissociable (Babeau, Chanlat, 2011).

Entre les deux approches possibles de l'IS mises en lumière par Richez-Battesti, Petrella et Vallade (2012) – outil de modernisation des politiques publiques ou opportunités/potentialités

à saisir par des entrepreneurs sociaux et des acteurs du mécénat – la seconde correspond bien aux coordinations situées impliquant une Fondation régionale de la FdF et des porteurs de projets novateurs. L'innovation sociale comme processus possède alors trois caractères indissociables de la dimension relationnelle entre acteurs impliqués : une gouvernance partenariale territoriale, des formes de proximité territoriale et des ressources/actifs qui « ne peuvent exister indépendamment des conditions dans lesquelles elles sont engendrées » (Colletis, Pecqueur, 2005).

A contrario de la position de Dandurand (2005) centrée sur le seul rôle des acteurs publics, on peut dès lors avancer que la stratégie territoriale de la FdF pourrait recouvrir une légitimité d'action reposant sur la reconnaissance, l'encadrement et le financement d'acteurs localisés sachant percevoir certaines problématiques sociales émergentes et porteurs de solutions novatrices et créatives. C'est pourquoi cette stratégie, les projets concrétisés qui en découlent et les effets induits s'inscrivent pleinement dans une perspective de développement territorial endogène.

1.2. Un développement territorial endogène

L'innovation sociale participe d'un développement territorial endogène et se situe au cœur d'une gouvernance partenariale territoriale. Endogène au territoire, il s'agit d'expliquer suivant quels processus l'IS se rattache d'une part à un substrat territorial et, de l'autre, impulse une dynamique territorialisante.

1.2.1. L'innovation sociale endogène au territoire

Le développement territorial endogène présuppose de se représenter le territoire non comme un simple échelon spatial local adaptable à des supra-logiques globales mais bien comme un construit socio-économique et sociopolitique dynamique, non comme un réceptacle de contraintes macroéconomiques (Zimmermann, 2008) mais comme un territoire « révélé » (Colletis, Pecqueur, 1993) par des systèmes de relations sociales constitués en raison d'une communauté de questions à traiter, de problèmes à résoudre, de projets à mener. Comme le rappelle justement Torre (2015, p. 278-279), « les territoires ne sont pas seulement des entités géographiques ... En construction permanente, ils s'élaborent par les oppositions et compromis entre acteurs locaux et extérieurs et s'inscrivent dans le long terme, avec une histoire et des préoccupations ancrées dans les cultures et les habitudes locales, la perception d'un sentiment d'appartenance, ainsi que des formes d'autorités politiques, des règles d'organisation et de fonctionnement spécifique ».

Par opposition au développement extraterritorial, dans lequel les territoires sont entendus comme des espaces assignés aux logiques concurrentielles et à la capture de marchés par extériorité, un développement territorial endogène doit composer avec les ressources disponibles à valoriser, les besoins identifiés à couvrir et les acteurs en présence mobilisés sur des espaces organisés et institués. Partant de la confiance entre acteurs et de la construction de réseaux locaux, un développement territorial endogène repose ainsi sur la propension et la capacité des acteurs concernés à s'entendre et à s'organiser, pour engager collectivement des actions répondant à un ou plusieurs objectifs définis dans un cadre concerté (Angeon, 2008).

Les processus de coopération et de construction sociale intègrent selon Torre (2015) de nouvelles pratiques sociales et institutionnelles, sources d'innovations qu'il qualifie de territoriales. Elles font appel « à l'inventivité des populations locales » et aux prises d'initiative, révélatrices de la vitalité des territoires. Conditionnées par un contexte social plus ou moins

favorable, les pratiques socialement innovantes nécessitent par conséquent des intermédiations entre acteurs donnant lieu à des arrangements organisationnels et institutionnels (Gianfaldoni, 2012). En cela l'innovation sociale est à considérer comme endogène au territoire (Torre, 2015), car elle est inscrite dans une gouvernance partenariale territoriale marquée non seulement par un faisceau de proximités entre parties prenantes d'un dispositif ou d'un projet mais aussi par la création/valorisation de ressources locales.

Dans le cadre du programme expérimenté par la FdF, la gouvernance partenariale territoriale recouvre trois dimensions. On peut la considérer comme collective-démocratique à dominante privée (Gilly *et al.*, 2004) en raison du statut privé des acteurs investis, du collectif pluriel institué et du caractère démocratique inscrit dans les projets mis en œuvre. Elle apparaît clairement territorialisée, comme système dynamique construit sur des relations, récurrentes et durables, entre partenaires coordonnées dans un espace territorial délimité. Quant au partenariat, il s'exprime au travers de rapports de coopération technique (échanges d'informations, connaissances, compétences), fonctionnelle (mise en commun, mutualisation, gestion partagée) et stratégique (convergence d'intérêts et motifs stratégiques), rapports noués entre bénéficiaires associés à un projet collectif piloté par une structure de l'économie sociale.

1.2.2. Deux grilles d'analyse socioéconomique du territoire

Au cœur de la gouvernance partenariale territoriale, l'innovation sociale présente à la fois des propriétés de dépendance au territoire « révélé » et des propriétés génératives de territoire. Sous l'angle de l'IS territorialisée, les processus d'innovation sociale dépendent des proximités entre bénéficiaires associés et de la nature des ressources en usage. Alors que sous l'angle de l'IS territorialisante, les processus d'innovation sociale tendent à engendrer ces proximités et la création de ces ressources. C'est pourquoi nous nous appuyons sur deux grilles d'analyse socioéconomique du territoire afin d'éclairer ces deux volets de l'innovation sociale endogène.

La grille d'analyse « proximiste » (Pecqueur, Zimmermann (dir.), 2004 ; Boschma, 2005 ; Boschma, Frenken, 2010 ; Stimson, 2014 ; Torre, 2014) appliquée à l'économie sociale et solidaire (Colletis, Gianfaldoni, Richez-Battesti, 2005) permet d'étudier les différentes conceptions de la proximité pouvant être repérées dans les projets novateurs pilotés par la FdF. Cinq formes de proximité structurelle et relationnelle ont retenu notre attention :

- La *proximité géographique* découle tout d'abord d'une proximité spatiale favorisant l'agglomération d'acteurs, le raccourcissement des distances physiques et des temps de circulation. Elle facilite à un autre niveau les interactions face-to-face temporaires ou permanentes entre acteurs co-localisés, et crée par là même un terrain propice à des apprentissages interindividuels, croisés ou collectifs effectifs. Toutefois, les potentialités d'innovation sociale de la proximité géographique sont fonction des postures stratégiques des acteurs en présence, de leur perception de l'environnement, de leurs comportements coopératifs ou opportunistes, de leurs capacités relationnelles.
- La *proximité organisée* permet de densifier la coordination entre acteurs co-localisés. Elle peut se décomposer en *proximité institutionnelle* (approche institutionnaliste) et en *proximité organisationnelle* (approche interactionniste). Les normes institutionnelles formelles (lois, standards, procédures) et informelles (valeurs de référence, règles et codes spécifiques) ont non seulement une forte influence sur les modes de coordination mais impriment aussi des logiques d'appartenance et d'adhésion. La proximité organisationnelle repose sur des supports formels d'organisation (outils de gestion et d'évaluation, méthodes et contrôle) et suscitent des arrangements organisationnels entre acteurs. Ces arrangements impliquent nécessairement des adaptations de normes au regard des situations, permettent de réduire les incertitudes et l'opportunisme, et engendrent de l'autonomie d'action.

- La *proximité sociale* se réfère à l'encastrement des relations entre acteurs dans un contexte social, affectant ainsi les résultats ou les effets espérés de l'action collective menée. Les relations encadrées socialement donnent lieu à de la confiance mutuelle sur la base de liens amicaux et professionnels, d'accointances personnelles, établis sur des expériences communes répétées et sur des objectifs atteints. Les réseaux socioprofessionnels ainsi développés (voir même des communautés professionnelles) facilitent les échanges de connaissances et les rapports de réciprocité, jusqu'à constituer un capital social générateur de processus d'innovation sociale.
- La *proximité cognitive* se rapporte à la capacité des acteurs à transmettre et assimiler de nouvelles connaissances, se traduisant par des capacités de communication, d'identification, d'interprétation et d'exploitation. Les processus d'apprentissage interactif peuvent alors s'expliquer par l'intercompréhension afférente à une proximité culturelle conciliant les positions et rapprochant les comportements. Aux contacts directs et réitérés entre acteurs se substituent des savoir-faire partagés, des traditions professionnelles, des conventions de travail et de compétences, générateurs d'innovations incrémentales.

La grille d'analyse des ressources territoriales (Colletis, Pecqueur, 1993 ; Benko, Pecqueur, 2001 ; Colletis, Pecqueur, 2005 ; François *et al.*, 2013) permet de discerner les ressources de par leur caractère générique ou spécifique, tout en distinguant leur mode de création de leur mode de valorisation dans les projets novateurs pilotés par la FdF.

Il importe de discerner les ressources d'un territoire des actifs ou facteurs utilisés dans une activité économique : les ressources constituent « une réserve, un potentiel latent ou virtuel » (Benko, Pecqueur, 2001) mais aussi des règles et pratiques peu ou non codifiées. La dotation en ressources se trouvant intrinsèquement liée aux perceptions et intentions qu'en n'ont les acteurs, elles ne se réduisent pas simplement à des données tangibles exploitables en fonction de leurs coûts comme dans l'approche économique spatiale. Par conséquent, il semble plus pertinent de s'intéresser aux modes de création de ressources :

- D'une part, les ressources génériques possèdent la propriété d'être facilement utilisables et transférables sur un plan technique, indépendamment de leur espace de dotation : main-d'œuvre non qualifiée, non utilisée mais en possession de savoir-faire ; stock de capital sous forme d'épargne liquide et non utilisée (thésaurisée) ; gisements en matière première non exploités ; information disponible sous forme codifiée mais non utilisée. Les contraintes s'avèrent alors d'ordre technologique et économique (opportunités/coûts).
- D'autre part, les ressources spécifiques possèdent une qualité, une identité, attachées à un territoire. En ce sens, elles sont intransférables (car incommensurables) et leur formation découle « d'une dynamique cognitive synonyme d'un apprentissage interactif » et de « stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit » (Colletis, Pecqueur, 2005). De telles ressources se matérialisent par des règles et savoirs tacites, des valeurs culturelles implantées, et reposent sur un tout autre principe d'équivalence économique que l'échange monétaire (marchand ou non marchand) : l'échange réciprocaire. La réciprocité développe des relations fondées sur des apprentissages collectifs, des liens de confiance, de considération, des combinaisons de connaissances, de la reconnaissance mutuelle et de l'interconnaissance.

Le mode de valorisation des ressources correspond à leur transformation en actifs ou en facteurs dans l'échange monétarisé (marchand et non marchand) ou en production. La valeur des actifs/facteurs génériques correspond à leur valeur d'échange (prix/coût) alors que la valeur des actifs/facteurs spécifiques est fondamentalement liée à leur valeur d'usage. Celle-ci résulte des conditions de leur usage, de leur qualification, de leur singularité ou de leur complexité impliquant un « coût de réaffectation » ou une perte de valeur en cas de transfert (Colletis,

Pecqueur, 2005).

En nous appuyant sur ces deux grilles d'analyse socioéconomique du territoire, nous allons étudier les attributs du programme « Dynamiques Territoriales » au regard des processus d'innovation sociale endogène engendrés.

2. De l'expérimentation aux processus d'innovation sociale

Le programme « Dynamiques Territoriales » engage tant la volonté d' « ajuster ses (propres) modes d'action aux spécificités territoriales » que « d'encourager des initiatives collectives visant à améliorer la vie quotidienne ... », de « promouvoir des réponses nouvelles et adaptées dans une perspective d'animation et de structuration locales¹ ». Après avoir précisé les ambitions et dispositifs propres au programme et caractérisé les territoires, deux études de cas rendent compte de la façon dont les innovations sociales sont corrélées aux proximités entre acteurs et à l'activation de ressources.

2.1. L'approche territoriale de la Fondation de France

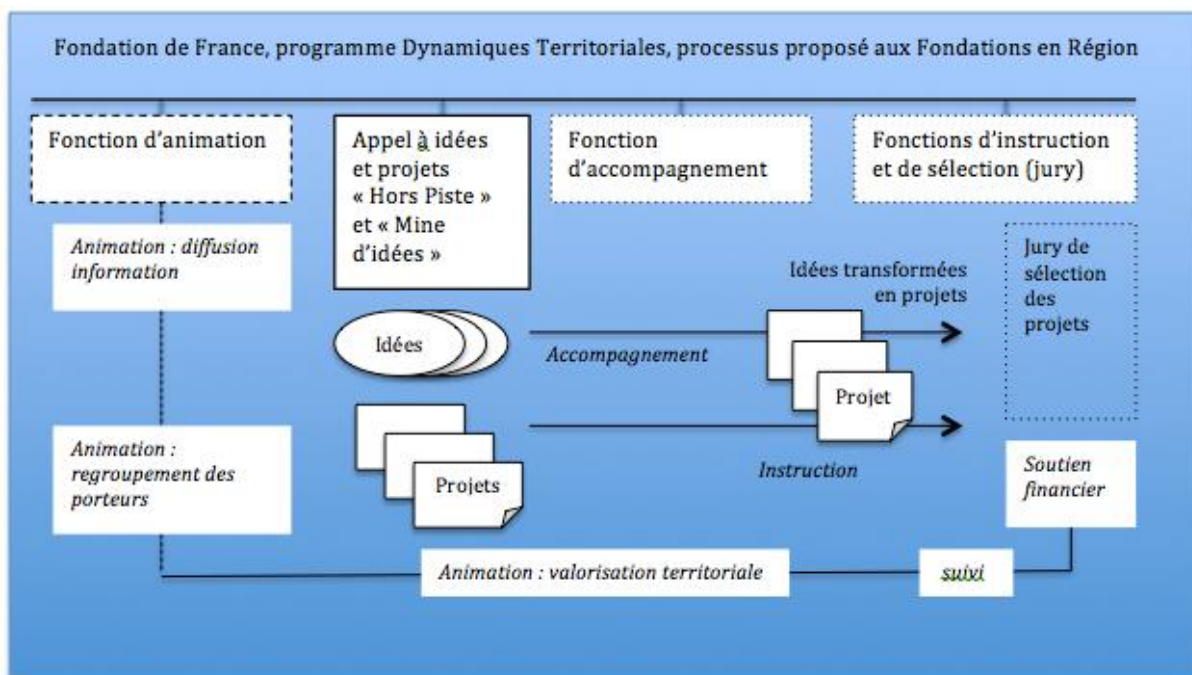
Le programme Dynamiques Territoriales s'affiche « décloisonnée et transversale ». Pour sa mise en œuvre, la FdF cherche à proposer des dispositifs suffisamment souples afin qu'ils s'adaptent aux contextes de chaque territoire, charge aux Fondations Régionales « d'ajuster les modes d'action aux spécificités territoriales ».

2.1.1. Une démarche « décloisonnée et transversale »

Le décloisonnement et la transversalité de la démarche se traduit par une approche des initiatives très ouverte, comme en témoignent les objectifs suivants : « encourager des initiatives collectives... » et « promouvoir des réponses nouvelles et adaptées ... ». L'appel à idées et projets ne retient que 3 critères : être sur le territoire, pratiquer la participation et favoriser la coopération. Il n'y a pas d'entrées thématiques malgré la réalisation de diagnostics, généraux et systémiques, précédant le lancement de l'expérimentation et utilisés pour mettre en lien les Fondations Régionales et des acteurs du territoire. Cette mise en lien vise à susciter de premières orientations collectives et à confier aux acteurs l'enjeu de sérier eux-mêmes leurs besoins spécifiques.

Cette approche caractérise également le processus et les dispositifs proposés par Dynamiques Territoriales, comme l'illustre le schéma ci-dessous. Si la FdF est connue usuellement pour ses appels à projets, une novation majeure du mode opératoire de l'expérimentation est de s'ouvrir aux idées d'habitants, c'est-à-dire une intention, un désir, une intuition, à la différence des projets reposant sur des données construites, entre objectifs, processus et effets envisagés. Au profit de l'émergence d'idées, la FdF propose une autre novation de processus, l'accompagnement des porteurs d'idées. Les idées peuvent être transformées en projet et proposées à des jurys constitués.

¹ Objectifs exposés dans le référentiel d'évaluation de l'expérimentation



La volonté de décloisonnement conduit également les Fondations Régionales à expérimenter des modes d'animation territoriale du programme. Ce sont les équipes qui s'en chargent : par équipe il faut entendre le/la délégué(e) général(e) de la Fondation Régionale, des bénévoles impliqués et le prestataire mobilisé pour l'accompagnement des porteurs d'idées et l'appui à l'animation du dispositif. Différents modes d'animation sont mis en œuvre, pour la diffusion de l'information, l'interconnaissance et la coopération par le regroupement de porteurs, la valorisation territoriale, activités qui complètent celles, plus classiques, de soutien financier et de suivi. Cette animation s'opère en fonction des caractéristiques du territoire.

2.1.2. Les deux territoires d'intervention d'« Hors Piste » et de « Mine d'idées »

Pour mieux ajuster leurs modes d'action, les équipes mobilisées sur « Hors Piste » (Hautes Alpes) et « Mine d'idées » (Nord), ont pris en considération les contextes physiques, institutionnels et sociaux de leur territoire d'intervention.

Dans le premier cas, le territoire physique des Hautes Alpes est caractérisé par des cols et vallées, engendrant des situations d'isolement voire d'enclavement. Les Hautes Alpes se caractérisent par un tissu institutionnel dense, marqué par la coexistence de différentes politiques publiques territoriales (régionales, départementales, politiques dédiées aux massifs et à l'environnement). La gouvernance territoriale s'appuie notamment sur l'existence de conseils de développement basés sur 4 pays impliquant société civile, acteurs économiques, associatifs et publics. L'attention institutionnelle est polarisée sur les deux pôles urbains que sont Gap et Briançon. Le tissu économique est composé de très petites entreprises, exception faite de l'industrie du ski. Le contexte social est caractérisé par un maillage dense d'acteurs associatifs, dont témoigne l'existence d'une Union départementale de l'économie sociale et solidaire (UDESS 05). Ce contexte engendre une culture de la coopération entre acteurs, qui n'exclue pas les logiques concurrentielles. Cette dialectique coopération-concurrence prendra un caractère aigu au cours de la période à venir de baisse des subventions et, en 2017, des réformes annoncées des aides à l'emploi et de la formation professionnelle.

La question de l'isolement et des problèmes d'accessibilité a fait l'objet de la part de la FdF Méditerranée d'une attention en continu sans pour autant devenir un des critères de l'appel à

idées et projets. Les pays ont été mobilisés comme relais d'information et de mobilisation au lancement de l'expérimentation. L'équipe d'Hors Piste a dû composer aussi avec des acteurs associatifs historiques du territoire et le maillage inter associatif.

Il en est tout autrement dans le second cas. Les deux agglomérations de Lens Liévin et d'Hénin Carvin recourent un tissu urbain atomisé, constitué de petites communes. De plus, les traces d'une culture paternaliste sont encore perceptibles à travers les modes de pensée des édiles locales, notamment les élus, mais aussi celle des habitants, familiers d'un modèle d'assistance. Une « diagonale intercommunale de la pauvreté et de la précarité » traverse le cœur du bassin minier. Le développement local n'est pas ici du ressort d'une dynamique associative organisée comme sur les Hautes Alpes, mais relève de la préoccupation d'outils de développement d'initiative publique, « Euralens » et la Mission Bassin Minier. Le tissu économique est contrasté entre la présence d'entreprises, y compris non marchandes, de taille significative comme le bailleur social « Maisons et Cités », qui détient la quasi-totalité du patrimoine immobilier minier, et un tissu composé de petites et moyennes entreprises fragiles. L'identité territoriale est marquée par un potentiel multiculturel issu des migrations successives, fait favorisant le vote extrême ; des acteurs communaux et intercommunaux tentent de développer des équipements structurants, pour accompagner l'évolution territoriale, comme la mise en place du Louvre-Lens. Plus récemment, les grands acteurs, publics comme privés, se mobilisent sur « le renouveau du bassin minier », plan gouvernemental visant à accompagner l'évolution du territoire. Aussi, l'action de la FdF sur le bassin minier a-t-elle été de s'appuyer sur le développement d'une relation étroite avec les acteurs privés, comme « Maisons et Cités », ainsi qu'avec les outils de développement territoriaux, « Euralens » et la Mission Bassin Minier. Parallèlement, elle a pris en considération un élément paradoxal de l'initiative entrepreneuriale : alors même qu'émergent différentes initiatives structurantes, un déficit d'initiative des habitants est constaté.

Le programme Dynamiques Territoriales, bien que mis en œuvre dans une démarche « top down », s'est donc donné les moyens d'une approche permettant de favoriser les démarches bottom-up, la prise d'initiatives des habitants et leur participation.

2.2. Les proximités et les ressources territoriales comme ferments d'innovation sociale

La démarche de la FdF peut s'apparenter à celle d'un « opérateur de ressource », c'est-à-dire un « instrument de construction de la relation entre acteur et ressource » (François *et al.*, 2013). Qu'il s'agisse des Hautes Alpes ou du bassin minier, les formes construites de proximité et l'activation singulière de ressources territoriales représentent les ferments de l'innovation sociale.

2.2.1. Les formes de proximité et l'activation de ressources

Dans les Hautes Alpes, la proximité physique induite par l'enclavement positionne les habitants comme catégorie essentielle d'acteurs des vallées. Leur capacité d'initiative est d'autant plus renforcée que les forces institutionnelles et politiques (collectivités territoriales, politiques d'Etat au travers des dispositifs multiples), centrées sur les pôles urbains, sont peu présentes dans les vallées rurales. Le développement de nouvelles réponses aux besoins locaux découle d'arrangements organisationnels entre acteurs, associatifs et/ou habitants, et relève de formes segmentées de proximité géographique.

La proximité organisée est dominée par la présence d'acteurs associatifs historiques, marquée par la culture de l'éducation populaire, comme la Ligue de l'Enseignement, des MJC,

l'ADRETS (association de développement local) ou encore les Pays. A l'exception des Pays, les acteurs cités ont une fonction importante d'accompagnement aux projets et sont en connexion. La culture d'entraide et de coopération vient renforcer la proximité géographique, en établissant des formes de proximité sociale et cognitive.

L'initiative collective des habitants et les synergies au sein et entre les vallées ont été soutenues. La méthode s'affiche comme une « approche territoriale ascendante, visant à créer les conditions de l'émergence de la demande sociale et à installer des espaces d'initiatives et d'échanges autour des enjeux locaux » (Cabinet Territori, 2017). Dans une première phase de l'expérimentation, la FdF a naturellement activé des ressources spécifiques au territoire : d'une part, en s'appuyant sur les Pays, à des fins d'interpellation des habitants, d'information et de diffusion de l'appel à projets et idées ; d'autre part, en cherchant à développer des collaborations avec ces acteurs issus du monde associatif, à défaut d'acteurs privés et publics, peu mobilisables.

Ce maillage inter associatif s'est avéré être un filtre à l'émergence d'idées d'habitants, ressources spécifiques centrales dans le cadre de l'expérimentation, certains acteurs du territoire parlant de « phagocytose ». Le lien direct avec des habitants est donc devenu une préoccupation centrale de la FdF. L'équipe s'est fortement positionnée au service des intentions des porteurs d'idées et de projets, à travers une démarche s'affirmant comme « révélateur de talents, d'innovations, d'envies citoyennes spécifiques aux réalités territoriales ». « Hors Piste » s'est révélé de ce fait un espace organisé de jaillissement d'idées, pas moins d'une vingtaine par an, portées pour 67% d'entre elles par des habitants mobilisés en collectifs informels ou associations bénévoles.

L'activation des ressources au travers de ces « coordinations localisées » est devenue le vecteur privilégié de l'équipe. Lorsque celle-ci a constaté un déficit de propositions, elle s'est donnée les moyens d'aller volontairement dans la partie la plus enclavée, au Nord du département, pour susciter idées et projets. L'équipe a provoqué des rencontres entre porteurs sur des entrées territoriales, en travaillant sur la mobilisation au sein de vallées (rencontre des initiatives sur le Serrois, 2017) ou entre vallées (rencontres thématiques en différents lieux du territoire tout du long du programme).

Au cœur du bassin minier, la Mission Bassin Minier, Euralens ou des acteurs privés attachés au territoire, comme le bailleur social Maisons et Cités, constituent des acteurs importants du territoire. Alors que la FdF Méditerranée est à une demi-journée de route des Hautes Alpes, l'équipe de « Mine d'idées » se trouve être en proximité physique de ces acteurs institutionnels et économiques. Le développement de collaborations de plus en plus étroites avec ceux-ci (information, diffusion, valorisation territoriale, co-financement, ...) caractérise la gouvernance territoriale de « Mine d'Idées ». Cette proximité physique a également facilité la mobilisation d'une équipe plurielle de bénévoles au sein de l'équipe, constituant un potentiel d'appui et de réseau.

Sur le bassin minier, les idées des habitants se présentent comme un ensemble de ressources difficiles à mobiliser. Avant même que de susciter de nouvelles pratiques de participation, il s'agit ici d'inciter des habitants à s'autoriser une prise d'initiatives. L'enjeu en est d'autant plus important que la « sous oxygénation du territoire par rapport à la dynamique inter associative » (selon les termes du cabinet COPAS) ne facilite pas la présence d'espace et de pratique de délibération à même d'acculturer les habitants à l'expression et à la participation. Face cette difficulté historico-culturelle, la méthode spécifique de « Mine d'idées » a privilégié une large diffusion de l'information, une approche systémique de l'accompagnement, ainsi qu'un travail

évènementiel important, notamment orienté sur la valorisation de porteurs d'idées et projets (soirée Mine d'idées organisée au Louvre Lens, juin 2016). Cette méthode a permis de resserrer les collaborations avec les acteurs institutionnels et privés.

Cet éclairage met en exergue des spécificités territoriales. Dans le cas « Hors Piste », la gouvernance partenariale privilégiant le lien direct aux habitants repose sur une culture d'entraide et de coopération ainsi que sur un maillage associatif. Les formes de proximité physique favorisent les formes de proximité géographique, organisationnelle, sociale et cognitive. Dans le cas « Mine d'idées », l'immersion territoriale de la FdF Nord explique sa gouvernance, mettant en lumière une coopération structurée avec des acteurs institutionnels attachés au territoire de référence. Par conséquent, les formes de proximité institutionnelle et organisée s'avèrent prépondérantes.

2.2.2. L'innovation sociale territorialisée et territorialisante

Le maillage des territoires par les proximités nouées et la création-valorisation de ressources donne lieu à des innovations sociales repérables à deux niveaux : les idées émergentes et les projets finalisés ; les effets produits par les dispositifs appliqués.

Au premier niveau, il s'agit d'envisager les résultats particuliers qui découlent des 4 années d'expérimentation d'« Hors Piste » et de « Mine d'idées ». On assiste à un « jaillissement d'idées » sur les Hautes Alpes, perçues comme ressources du territoire : 82 idées ont été reçues, 45 porteurs d'idées accompagnés, 28 de ces idées transformées en projets. Il s'agit en majorité de « jeunes pousses » plutôt localisées à l'échelle d'une commune ou d'une vallée. Sur 46 projets soutenus financièrement, 40 % sont d'initiative bénévole, de structures créées durant l'expérimentation : « Hors Piste » contribue ainsi à l'émergence de nouveaux acteurs socioéconomiques. Au sein du bassin minier, l'émergence d'idées est de l'ordre d'une cinquantaine, dont 2/3 seront accompagnées. Le nombre d'idées d'habitants est inédit. La nature diversifiée des porteurs d'idées constitue un résultat en soi. Une des singularités est la proposition d'idées par des acteurs également publics (lycées, collège, commune ou syndicat intercommunal, CCAS, ...). En soutenant ces derniers, la FdF contribue à instiller ou renforcer une pratique de la participation dont ils sont peu familiers.

Le caractère spécifique des réponses apportées par les projets doit être relevé, les idées ne constituant qu'un potentiel d'innovation sociale en germe. Pour les Hautes Alpes, les projets soutenus portent pour 27 d'entre eux sur l'accessibilité (comme des projets d'épicerie ou de ludothèque itinérante) et 24 sur la lutte contre l'isolement, touchant des populations spécifiques (comme les bergers ou les employés à domicile). « Hors Piste » a notamment contribué à l'émergence d'une quinzaine de lieux de vie et outils d'animation du Sud (ECOLOC à Barret sur Méouge) au Nord du département (L'écritoire 05 à Montdauphin), qu'il s'agisse des zones les plus rurales (ludothèque Pic et Colegram dans le Queyras) ou urbaine (Le petit Kaf, café dédié aux enfants et à la parentalité sur Gap). Sur le bassin minier, 21 projets s'attachent à la pauvreté et aux formes de précarités (16 projets en quartiers Politique de la Ville), et tout autant aux difficultés de coopération entre acteurs et habitants (comme un festival et une plateforme dédiée aux langues étrangères). 14 contribuent à l'évolution de l'identité et de l'image du territoire et des habitants par eux-mêmes (en rapport aux populations Roms ou encore une approche préventive des violences sexuelles). 11 projets ciblent spécifiquement les difficultés sociales de la jeunesse. Enfin, quelques-uns sont axés sur les problématiques de santé, d'environnement et d'habitat ou encore sur la vitalité démocratique.

Quant aux dispositifs appliqués, les modes volontaires d'animation participent en tant que tel du caractère novateur des expérimentations. Il est question de l'infusion d'une culture

renouvelée de la participation et de la coopération jusqu'aux jurys de sélection d'autres programmes. Pour les Hautes Alpes, l'accompagnement a pu parfois être vécu comme interventionniste, car la démarche envisagée s'est apparentée à une recherche-action sur la participation. Cette démarche, entre « volonté de changement et intention de recherche » (Liu, 1992), tend à instrumenter simultanément le collectif et le travail en réseau sur le territoire. L'interaction entre ce mode d'intervention et la culture de coopération propre aux Hautes Alpes a conduit à une hybridation du dispositif tout en contribuant à des connexions entre projets, portant les germes de nouveaux réseaux sociaux localisés. Pour le bassin minier, cette interaction se concrétise autour d'un principe de solidarité promu par l'équipe. Une charte de coopération a été coréalisée par les acteurs mobilisés au lancement de l'expérimentation, et un réseau d'ambassadeurs de la démarche a émergé entre porteurs de projets, autour de la « marque de fabrique » de « Mine d'idées ».

Dans le cas « Hors Piste », la FdF assume non seulement une fonction de médiation au sein de collectifs d'idées voire entre de jeunes collectifs et les communes, mais favorise aussi la mutualisation de moyens, compétences, comme nouvelle modalité d'action face aux incertitudes de contexte. L'émergence d'un réseau entre porteurs de projet soutenus vient enrichir les formes de proximité géographique, organisée, sociale et cognitive, la dernière phase de l'expérimentation ayant pour enjeu d'encourager le développement de liens entre acteurs associatifs « historiques » et nouveaux acteurs. Dans le cas « Mine d'idées », la mise en relation des porteurs de projets et des entreprises installées s'est traduite par la création d'une nouvelle Fondation Territoriale, dite « Fondation des Lumières ». Constituée par 9 entreprises du territoire, cette Fondation s'est appropriée l'esprit et la méthode de « Mine d'idées ». Aussi, ces processus d'innovation sociale produisent-ils du territoire au travers de pratiques novatrices de coordination et de coopération, ou de nouvelles organisations instituées. En ce sens, l'IS est territorialisante.

Conclusion

La France s'est engagée depuis plus de trente ans dans la voie d'une transformation des services publics : décentralisation, rationalisation de l'action publique, rigueur budgétaire et nouveau management public. Ces dernières années, dans le cadre des politiques sociales, la tendance affirmée à la baisse des subventions publiques et le recours accentué aux marchés publics fragilisent significativement les structures associatives de petite et moyenne taille. Ce mouvement d'ensemble a favorisé des logiques de développement plus territorialisées, impliquant la mise en réseaux des acteurs territoriaux et la recherche de partenariats publics-privés. Ce contexte institutionnel ouvre une fenêtre d'opportunité pour les acteurs philanthropiques mobilisés comme la FdF sur des activités de redistribution économique et sociale, les Fondations pouvant devenir des interlocuteurs privilégiés pour le champ associatif en proie aux obligations accrues de l'administration publique et aux restrictions budgétaires.

Au terme de 4 ans d'expérimentation du programme « Dynamiques Territoriales », l'évaluation met en lumière différents processus d'innovation sociale territoriale. Bien que d'envergure nationale, le programme se caractérise par ses déclinaisons régionales bien identifiables. Les dispositifs d'animation, d'accompagnement et de sélection de projets, s'adaptent aux particularités territoriales. L'aménagement ainsi que la conversion territoriale des règles et procédures attachées à ces dispositifs viennent renforcer les formes de proximité existantes et en engendrent de nouvelles. Au travers des formes de proximité repérées, l'expérimentation apparaît comme un levier de création de ressources, suscitant des processus d'innovation sociale. Les ressources ainsi révélées et engagées dans les processus d'IS suivent la voie d'une valorisation non marchande et se situent dans une trajectoire de spécification territoriale.

Bibliographie

Alter, N. 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.

Alter, N. 2002, L'innovation : un processus collectif ambigu, Alter, N. (dir.), *Les logiques de l'innovation. Approches pluridisciplinaires*, Paris, La Découverte, 15-40.

Angeon V., 2008, L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial, *RERU – Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, juin, 237-250.

Babeau O., Chanlat J.-F., 2011, Déviance ordinaire, innovation et gestion. L'apport de Norbert Alter, *Revue française de gestion*, n°210, 33-50.

Benko G., Pecqueur B., 2001, Les ressources de territoires et les territoires de ressources, *Finisterra*, XXXVI, 71, 7-19.

Besançon E., Chochoy N., 2013, L'élargissement du concept d'innovation, Institut Godin, *L'innovation sociale en pratiques solidaires Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation*, Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, janvier, 9-17.

Boschma R., 2005, Proximity and Innovation: A critical Assessment, *Regional Studies*, 39: 1, 61-74.

Boschma R., Frenken K., 2010, The spatial evolution of innovation networks: a proximity perspective, R. Boschma and R. Martin (ed.), *The handbook of Evolutionary Economic Geography*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited.

Bouchard M., 2007, L'innovation sociale en économie sociale, D. Harrisson, J. Klein (dir.), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 121-138.

Cabinet Territori, *La capitalisation, méthode et contenus*, note interne, programme Dynamiques Territoriales / Hors Piste, Fondation de France, 2^e trimestre 2017.

Chambon, J.-L., David, A., Devereux, J.-M., 1982, *Les innovations sociales*, Paris, PUF (Que sais-je ? 2014).

Colletis G., Pecqueur B., 1993, Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, 489-508.

Colletis G., Pecqueur B., 2005, Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Économie et Institution*, n°6-7, 1^{er} et 2^{ème} semestres, 51-74.

Colletis G., Gianfaldoni P., Richez-Battesti N., 2005, Économie sociale et solidaire, territoires et proximités, *RECMA – Revue Internationale d'Économie Sociale*, n° 296, 8-25.

Cloutier J., 2003, Qu'est-ce que l'innovation sociale ?, *Cahiers du CRISES*, n°0314, novembre, Montréal.

Dandurand L., 2005, Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative, *Revue française d'administration publique*, n°115, 377-382.

- Durand M., 2014, L'empowerment : au-delà du terme, vers une démarche particulière, *Empan*, 2, n°94, 144-148.
- François H., Hirczak M., Senil N., 2013, De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ?, *Géographie Economie Société*, n°3, vol.15, 267-284.
- Gianfaldoni P., 2012, Les attributs de l'innovation sociale dans l'insertion par l'activité économique, *Innovations – Journal of innovation economics*, n°38, vol.2, 129-150.
- Gilly J.-P., Leroux I., Wallet F., 2004, Gouvernance et proximité, Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (dir.), *Economie de proximités*, Paris, Lavoisier, 187-206.
- Hillier J., Moulaert F., Nussbaumer J., 2004, Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, *Géographie Economie Société*, n°2, vol.6, 129-152.
- Lambelet A., 2014, *La Philanthropie*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Liu M., 1992, Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats, *Revue Internationale de Systémique*, Vol.6, n°4, 293-311.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (dir.), 2004, *Economie de proximités*, Paris, Hermes Lavoisier.
- Richez-Battesti N., 2008, Innovations sociales et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives, H. Zaoual (dir.), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris, L'Harmattan, 61-87.
- Richez-Battesti N., Petrella F., Vallade D., 2012, L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ?, *Innovations*, vol. 2, n° 38, 15-36.
- Stimson R. J., 2014, Proximity and endogenous regional development, Torre A., Wallet F. (ed.), 2014, *Regional Development and Proximity Relations*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited, 47-93.
- Torre A., 2014, Proximity relations as the heart of territorial development processes: from clusters, spatial conflicts and temporary geographical proximity to territorial governance, Torre A., Wallet F. (ed.), 2014, *Regional Development and Proximity Relations*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited, 94-134.
- Torre A., 2015, Théorie du développement territorial, *Géographie Economie Société*, 3, vol. 17, 273-288.
- ZIMMERMANN J.-B., 2008, Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée, *Revue française de gestion*, 4, n°184, 105-118.